

Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis  
Canton de Crépy-en-Valois  
Commune de Glaignes

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

### *PROCES VERBAL*

Par convocations individuelles expédiées le vingt-cinq mars deux mille quatorze aux conseillers municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le vingt-neuf mars deux mille quatorze à 19 h 15.

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf mars, à 19 h 15, le Conseil Municipal de Glaignes s'est réuni sous la présidence de Marie-Paule HARDY, Maire.

Étaient présents : James MARTIN, René VULCAIN, Christophe NEUDORFF, Marina MEIGNEN, Gwladys LEGOIX, Patrice MAIELLO, Fabrice RAMET, Denis VIVANT, Laurent LEGROS.

Était absent : Françoise RAYSSIER.

Secrétaire de séance élu : James MARTIN.

Madame le Maire ouvre la séance.

#### **Fixation du nombre d'adjoints :**

Après l'élection du Maire, il est procédé au vote pour fixer le nombre d'adjoints :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 ;  
Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;  
Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;  
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la création de 3 postes d'adjoint au maire,
- de faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

## **Tableau du Conseil Municipal :**

Suite à l'élection du Maire et des Adjoints, le tableau du Conseil Municipal s'établit comme suit :

<b>Le Maire</b>	Marie-Paule HARDY
<b>Les Adjoints</b>	Laurent LEGROS James MARTIN Denis VIVANT
<b>Les Conseillers Municipaux</b>	René VULCAIN Françoise RAYSSIER Christophe NEUDORFF Marina MEIGNEN Gwladys LEGOIX Patrice MAIELLO Fabrice RAMET

## **Indemnités du Maire et des Adjoints :**

Le conseil municipal de la commune de Glaignes

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24 ;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints ;

Le conseil municipal décide :

Article 1 : de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux retenu en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23, L 2123-24 et 24-1 du code général des collectivités territoriales :

Maire : 17.00 %

Adjoints : 6.60 %

Article 2 : dits que les crédits nécessaires sont inscrits au sous-chapitre « 6531 indemnités des élus » du budget communal ;

Article 3 : remet ci-après un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées à chacun des membres du conseil municipal :

Le maire :	Marie-Paule HARDY	montant mensuel brute	646.24 €
1 <sup>er</sup> adjoint :	Laurent LEGROS		250.93 €
2 <sup>ème</sup> adjoint :	James MARTIN		250.93 €
3 <sup>ème</sup> adjoint :	Denis VIVANT		250.93 €

### **Nomination auprès des syndicats et communales :**

<b>Syndicat Eaux d'Auger :</b>	Membres titulaires :	Christophe NEUDORFF Denis VIVANT
	Membres suppléants :	James MARTIN René VULCAIN
<b>SAGEBA :</b>	Membres titulaires :	Denis VIVANT James MARTIN
	Membres suppléants :	Patrice MAIELLO René VULCAIN
<b>SIAVAL :</b>	Membres titulaires :	Laurent LEGROS Patrice MAIELLO
	Membres suppléants :	James MARTIN Marina MEIGNEN
<b>Syndicat scolaire :</b>	Membres titulaires :	Laurent LEGROS Marina MEIGNEN
	Membres suppléants :	Gwladys LEGOIX Françoise RAYSSIER
<b>Conseil d'Ecole :</b>	Membres titulaires :	Laurent LEGROS Gwladys LEGOIX
	Membres suppléants :	Marina MEIGNEN Françoise RAYSSIER
<b>C.C.P.V. :</b>	Membre titulaire :	Marie-Paule HARDY
	Membre suppléant :	Denis VIVANT
<b>SEZEO</b> (Syndicat électrique):	Membre titulaire :	René VULCAIN James MARTIN
	Membre suppléant :	Christophe NEUDORFF

### **Nomination aux commissions :**

<b>C.C.A.S. :</b>	Membres du Conseil Municipal :	Marie-Paule HARDY Patrice MAIELLO Françoise RAYSSIER Fabrice RAMET Christophe NEUDORFF
-------------------	--------------------------------	--

Comme le veut la loi, rapprochement sera fait auprès de personnes extérieures au Conseil Municipal pour la nomination de 4 autres membres.

**Office du tourisme :** Marie-Paule HARDY  
Fabrice RAMET  
Le Président de Glana

**Appel d'offres :** Marie-Paule HARDY  
Christophe NEUDORFF  
Denis VIVANT  
James MARTIN

René VULCAIN  
Laurent LEGROS  
Patrice MAIELLO

**Travaux :** Denis VIVANT  
Christophe NEUDORFF  
James MARTIN

Patrice MAIELLO  
René VULCAIN  
Laurent LEGROS

**Informations :** Marie-Paule HARDY  
Patrice MAIELLO  
Fabrice RAMET  
Marina MEIGNEN

Glwady's LEGOIX  
James MARTIN  
Françoise RAYSSIER

**Associations :** Marie-Paule HARDY  
James MARTIN  
Marina MEIGNEN

Françoise RAYSSIER  
Fabrice RAMET

**Correspondant défense :** Denis VIVANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire

James MARTIN

Le Maire

Marie-Paule HARDY